TRAITÉ
Sur le véritable Siége
DE LA MORVE
DES CHEVAUX,
ET
Les moyens d'y remédier.

Dédié à S. A. M. le Prince CHARLES DE LORRAINE, *Comte d'Armagnac, Pair & Grand Ecuyer de France, &c.*

Par le Sieur LAFOSSE, Maitre Maréchal à Paris, Et Maréchal de la Petite Ecurie du Roy.

Avec Figures gravées en Tailles-Douces.

Avec l'Approbation de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences.

A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS,
Chez DAVID, Pere, à la Providence.
Et GONICHON, rue de la Huchette.

M. DCC. XLIX.

AVEC PERMISSION.



A SON ALTESSE MONSEIGNEUR

LE PRINCE

CHARLES DE LORRAINE,

COMTE D'ARMAGNAC, DE CHARNY, Pair & Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, Gouverneur Général de la Province de Picardie, Artois, Boulonois & Pays reconquis, Grand Sénéchal héréditaire de Bourgogne, Gouverneur des Ville & Citadelle de Montreuil sur Mer.



ONSEIGNEUR,

L'Académie des Sciences a certifié la vérité de ma découverte sur la Morve ; c'est à Votre Al-

teſſe à juger de ſon utilité. Le Haras du Roy eſt aujourd'hui par vos ſoins ſupérieur à tous les Haras de l'Europe, & c'eſt par votre attention que la ſanté du plus Grand Roy de l'Univers eſt fortifiée ſans danger, dans un exercice qui prolongera ſes jours pour le bien de ſes Sujets; daignez, MONSEIGNEUR, me compter au nombre de ceux qui ſont excités à travailler pour la conſervation d'un Animal, qui occaſionne à la France un ſi grand bonheur. Votre Alteſſe ſoutient par l'honneur & les avantages de ſa protection, tous ceux qui ſont zélés pour la Cavalerie. Je ſens, MONSEIGNEUR, que l'extrême envie que j'ai de la mériter, me donnera de nouvelles forces pour fournir la carriere difficile que j'entreprends, afin de trouver le Reméde d'une Maladie, dont j'ai déterminé le Siége dans cet écrit à l'examen, duquel je vous ſupplie, MONSEIGNEUR, de donner quelques momens du loiſir que vous laiſſent les occupations les plus importantes. Je ſçai que ces momens ſont rares; dans cette vûe, j'ai été auſſi concis qu'il m'a été poſſible, Je ſuis, avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

de Votre Alteſſe;

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
LAFOSSE.



PRÉFACE.

J'AY cru qu'il ne ſeroit pas inutile de faire des recherches Hiſtoriques dans l'Antiquité, pour trouver l'origine & le progrès de la Morve. J'ai été bien trompé dans mon attente, & ma ſurpriſe fut bien grande, quand je découvris que cette Maladie n'a pas ſeulement été inconnue des Anciens, mais qu'elle eſt nouvelle, & n'a paru en Europe que vers l'an 1494.

Tous les Auteurs Grecs, qui ont écrit des choſes ruſtiques & des Maladies des Chevaux, Mulets, &c. ont été raſſemblés par Caſſianus Baſſus, & ce Recueil publié par Needham, (*a*) eſt le ſeul & unique Ouvrage des Grecs, qui exiſte aujourd'hui ſur cette matiere. Pas un de ces Auteurs ne parle de la

(a) *Geoponicorum ſive de re ruſtica.*

A

Morve, & il n'eſt pas poſſible d'imaginer qu'*Abſyrtus*, (a) qui nous a laiſſé dans cette collection un Traité des Maladies des Chevaux, Mulets, Anes & Chameaux, eût négligé d'en parler, s'il l'avoit connue. Il eſt notoire que les grands & horribles ravages de la Morve ſe trouvent dans les Armées; il eſt certain que dans toutes les Guerres que l'Europe a eſſuyée depuis deux cens ans, on a perdu un nombre très-conſidérable de Chevaux par cette Maladie. Or ſi *Abſyrtus*, qui à été ſous Conſtantin, dans les Guerres de Scythie, l'eût connu: eut-il manqué de la décrire, lui qui s'adonnoit à la Médecine des Chevaux, étant Chevalier Maréchal de l'Empereur & de l'Armée.

Caton, (*b*) qui avoit commandé dans les Guerres contre Annibal, où il ne manquoit ſûrement pas de Cavale-

(a) *Malo medicus miles, de cura equorum.*

(b) *De re ruſtica.*

rie, ſe retira du monde & paſſa le reſte de ſes jours à s'occuper entierement à ſa Campagne de l'Agriculture & des Maladies des Beſtiaux. Ce fameux & vénérable Vieillard s'amuſa à écrire tout ce qu'il ſçavoit ſur cette matiere; dans la multitude des choſes qu'il nous a laiſſées, on ne trouve pas un mot de la Morve des Chevaux, peut-il entrer dans la tête d'un homme raiſonnable, que Caton qui a vécu quatre-vingt-dix ans, n'auroit pas donné l'Hiſtoire d'une Maladie, qui ſûrement l'auroit intéreſſé, ou dans la Guerre, ou dans ſa Retraite?

Le même raiſonnement ſubſiſte, quand nous trouvons que Columella garde le même ſilence dans ſon Traité des Maladies des Chevaux. (*a*).

Virgile, qui ſemble prendre à tâche de décrire les Maladie auſquelles les Animaux ſont ſujets, n'en dit rien non plus. Cependant il entre dans des dé-

(a) *De Cura equorum.*

tails circonſtanciés de pluſieurs Maladies de Moutons, Vaches, &c. S'il avoit connu la Morve, n'auroit-il pas chanté ſes ravages ? Auroit-il laiſſé échapper une Maladie, dont les ſymptômes, la contagion & les ſuites offroient une matiere ſi riche pour la Poëſie.

Voilà donc la Morve ignorée des Anciens, juſqu'au quatriéme ſiécle, dans lequel vivoit Abſyrtus. Pas un Auteur depuis ce tems, juſqu'au quinziéme ſiécle, ne parle de cette Maladie. C'eſt au ſiége de Naples, après l'arrivée des Eſpagnols, de la découverte de l'Amérique, que parut la Morve des Chevaux pour la premiere fois.

Parazzez, eſt le premier Auteur qui en a parlé, il fut lui-même à ce ſiége, & les Auteurs Eſpagnols ſont les premiers qui ont donné l'Hiſtoire de cette Maladie, qu'ils appelloient *Muormo*.



TRAITE'

SUR LE VERITABLE SIEGE de la Morve des Chevaux, & les moyens d'y remedier.



OMME Messieurs de l'Academie des Sciences, si attentifs à tout ce qui tend à l'avancement des connoissances, au progrès des Arts, & aux découvertes qui peuvent devenir utiles à l'Etat, ont apparemment, pour animer mon zele, reçû le Memoire que j'ai donné sur la Morve, avec une bonté que je ne meritois pas; je ne puis mieux remercier cette Illustre Societé qu'en remplissaut ses vûes qui ont pour but le bien Public. Je me hâte donc de publier l'histoire de cette fâcheuse maladie; afin que tout le monde soit en état de faire les expériences necessaires pour arriver à sa parfaite guérison. Je croi avoir rempli mon devoir, comme bon Citoyen, & la tâche que j'entreprens comme fidele Auteur, si je démontre la vérité des trois Propositions suivantes.

1°. Que les idées erronées & bizarres qu'on a eûes jusqu'ici de la cause & du siege de la Morve, ont été la source de differents traitemens qui n'ont jamais guéri un seul Cheval que l'on a decidé Morveux.

2°. Que le véritable & seul siege de cette maladie est la membrane Pituitaire qui tapisse le dedans du Nez.

3°. Que la meilleure maniere de la guerir est par l'injection faite au moyen du Trepan.

PREMIERE PROPOSITION.

Que les idées erronnées & bizarres qu'on a eues jusqu'icy de la cause & du siege de la Morve, ont étê la source de differens traitemens qui n'ont jamais guéri un seul Cheval décidé Morveux.

SOLLEYSEL, Auteur si suivi en France, & si estimé des Etrangers qu'il a été traduit dans presque toutes les Langues de l'Europe, décide du siege & de la cause de la Morve dans les termes suivans.

« La Morve est un écoulement par les « Nazeaux, d'une grande quantité d'humeurs « qui par fois ont leur origine de la Ratte, « presque toujours dans les Poulmons, quelque

" fois du Foye & des Rognons, lesquelles
" parties envoyent par la veine Cœliaque, ou
" par les conduits de la respiration, les hu-
" meurs les plus subtiles, & par le gosier aussi,
" les plus épaisses de ces humeurs, qui s'ar-
" rêtent dans le petit reservoir entre les os de
" la Ganache, & de là nourrissent les glandes
" que nous voyons paroitre. La matiere qui
" reste s'écoule par les nazeaux, qui nous fait
" connoître la maladie. Il dit plus. Que com-
" me la Morve est causée par un Poulmon
" ulceré, il est impossible de la guérir, parce
" qu'il n'y a que Dieu qui puisse rétablir une
" partie consommée.

Les Auteurs du nouveau Parfait Maréchal disent que " la nature de la Morve vient
" d'une lymphe épaissie, crue & indigeste que
" le sang dégorge dans les Poulmons, qui vient
" tout à coup ou par degrés, au plus haut
" point d'acrimonie. Alors comme tout le
" sang du corps passe par les Poumons, ce
" sang n'ayant plus la force de la pousser,
" cette matiere reste en arriere, s'arrête par
" grumeaux dans les Poulmons mêmes, & y
" forme d'endroits en endroits de petits abscès,
" desquels une partie du pus étant repompé
" par le sang, sert à le gâter davantage, & la
" matiere qui forme les tumeurs étant corro-
" sive, gâte à la fin les Poulmons en entier, &
" même les Reins, &c.

Les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux affirment exclusivement de tout autre lieu, " que la Morve est une maladie dangereuse " des Chevaux, une humeur glaireuse, maligne " & sanguinolente, qui vient d'un Poulmon " ulceré, & qui se décharge par les Nazeaux.

Curieux de sçavoir si les Etrangers avoient des idées plus justes sur le siége de la Morve, je fis faire les recherches necessaires par des personnes qui entendent leurs langues ; j'avoue franchement que j'eus la satisfaction de voir qu'on n'avoit pas mieux rencontré dans les pays étrangers qu'en France.

On trouve à l'article de la Morve dans la fameuse Encyclopedie de Chambers, le sentiment des Anglois dans les paroles suivantes: „ Dans le dernier dégré de cette maladie, „ lors que la matiere devient noirâtre, on „ suppose qu'elle vient de la moëlle épiniere „ doù vient qu'elle est appellée (dans le „ Pays) le Deuil de l'Epine,

Dans le nouveau Dictionnaire de l'Académie de Madrid en six volumes, il est dit: „ Que la Morve vient du cerveau comme les „ Catarrhes. Ancienne erreur en fait d'Anatomie qui démontre qu'il n'y a point de communication entre le cerveau & le nez de l'homme, & je suis en état de faire voir qu'il n'y en a point non plus dans le cheval.

Ces idées sur la Morve, canonisées par des Auteurs célebres, ont été généralisées par toute l'Europe. Le docte & l'ignorant, l'Ecuyer & le Maréchal ont été également séduits. Il n'est donc pas surprenant que mes Confreres ayent peine à croire leurs yeux mêmes; on pourroit même m'accuser de témérité de m'être écarté d'un sentiment si généralement reçu, si je n'y avois été porté par des observations fondées sur des expériences indubitables. L'obstination même de mes Confreres est en quelque façon excusable. Ils étoient en possession paisible de leurs idées depuis deux siecles entiers. Ces idées se trouvent confirmées par de grandes autorités écrites, & tandis qu'il n'y avoit que moi seul à les combattre, ils étoient fondés à ne pas ceder. Mais maintenant que mes sentimens se trouvent confirmés par l'Académie Royale des Sciences, ce qui faisoit autrefois l'apologie des opiniâtres deviendra dorénavant le sujet de leur condamnation; mais il faut esperer pour le bien public qu'ils reviendront de leurs préjugés.

Les sçavans Médecins disent qu'il ne faut jamais fonder la cure d'une maladie sur des hypoteses, c'est-à-dire, sur des suppositions que l'imagination forge pour aider la mémoire en liant des faits pour expliquer claire-

ment les causes des symptomes des maladies. Tel a pourtant été malheureusement le sort de la Morve, ce qui a conduit des milliers de chevaux à la voyerie. On a imaginé dans les visceres un vice chimérique qui se manifeste à la fin dans le nez. En conséquence de ce raisonnement on a administré des breuvages qui, quoique le nombre en soit immense, peuvent tous être réduits à trois genres de médicamens ; sçavoir, ou des *alterans* pour purifier la masse du sang, ou des *sudorifiques* dans la vue de chasser la malignité par la peau, ou bien des *bechiques*, pour détruire ce vice dans les Poulmons. Il est inoui qu'on ait jamais guéri un seul Cheval Morveux, & ce n'est pas une chose surprenante, que l'on n'ait pu détruire une maladie, par des remedes qui attaquent une cause imaginaire.

On verra dans l'article suivant, que c'étoit administrer des remedes generaux pour guérir un vice local ; ce qui a été cause de ravages horribles, des Brigades démontées, des Equipages mis à bas, des Voitures Publiques défaites, & des Particuliers ruinés.

SECONDE PROPOSITION.

Que le véritable ſiege de la Morve eſt dans la Membrane Pituitaire.

QU'ON conſidere avec attention les Phœnomenes de cette fâcheuſe maladie, qu'on faſſe reflexion ſur ſes progrès & ſes ſuites, il ſemble que tout conſpire à prouver d'avance & par raiſonnement, qu'elle ne peut avoir ſon ſiege dans les Viſceres; en effet, qu'un Cheval ne jette que d'un côté, la glande ſous la ganache du même côté ſe trouve ſeulement engorgée; mais ſitôt que l'écoulement ſort des deux nazeaux, les deux glandes ſe trouvent priſes. Comment cela pourroit-il arriver ſi le vice étoit général dans les humeurs? La contagion même de cette maladie ſemble confirmer cette idée. Si le vice qui cauſe la Morve exiſtoit dans le ſang, avant que l'écoulement eût paru, la contagion devroit ſe communiquer par la tranſpiration, comme dans la peſte & dans la petite verole. De pareilles reflexions m'exciterent à faire des recherches ſur des Chevaux morveux. Un examen ſcrupuleux des Viſceres, aidé que j'ai été d'habiles Anatomiſtes, a bien-tôt juſ-

ſtifié mes ſoupçons. Je puis dire avec vérité que d'un grand nombre de Chevaux morveux dont j'ai fait l'ouverture, dix-neuf ſur vingt avoient les Viſceres ou ſi beaux ou ſi peu dérangés, qu'il n'y avoit pas moyen de ſe refuſer à une pareille évidence : mais je vais plus loin, & j'oſe avancer; que quand même j'en aurois trouvé dix neuf ſur vingt, dont les Viſceres auroient été pourris, cela n'auroit rien prouvé contre mon ſentiment; il m'auroit ſuffi d'en trouver quelques uns en bon état pour en conclure avec raiſon, que la Morve n'avoit pas ſon origine dans les Viſceres; cela n'auroit ſervi, tout au plus, qu'à faire voir que une maladie qui a ſon véritable ſiége dans le nez étoit capable de s'etendre & d'infecter les Poulmons. Voilà donc le ſiege de la Morve trouvé par le raiſonnement. Voyons ſi cela ſera démenti par l'experience.

Abandonnant donc les Viſceres, je tranſportai mes recherches ſur la Tête; les differentes coupes que je fis des Têtes de Chevaux morveux, ne me laiſſerent plus de doute ſur le véritable ſiege de la Morve.

Il regne une cloiſon le long de l'interieur du Nez, qui le partage également en deux; cette cloiſon eſt recouverte d'une membrane molaſſe que les Anatomiſtes appellent *Pituitaire*, à cauſe qu'elle ſepare une humeur qui empê-

che le deſſechement de la membrane, ce qui ſeroit nuiſible à l'Odorat. De chaque côté de cette cloiſon ſe trouvent de grandes cavités appellées, *Sinus Maxillaires*, tapiſſées par la continuation de la même membrane, mais qui y devient extrêmement mince, & d'un tiſſu ſi ferme & ſi ſec, qu'elle ne ſemble plus propre à ſéparer une humeur, étant deſtituée de toute apparence d'organe ſecretoire. Cette conſtruction paroît avoir ſon utilité; en effet, la partie inferieure de ces *Sinus* étoit ſi profonde, & ſi tortueuſe, que dans telle atitude qu'on puiſſe ſupoſer la tête du Cheval, il ne ſeroit pas poſſible que l'humeur ſéparée & accumulée en certaine quantité en pût jamais ſortir, ſi la membrane Pituitaire qui tapiſſe ces *Sinus* étoit de même conſiſtance qu'elle eſt dans la cloiſon & dans les cornets du Nez; car il ne ſe filtre rien dans ces *Sinus*.

Dans la partie inferieure de la Tête, proprement dite, au deſſus des Orbites, ſe trouve un écartement des tables de l'os Frontal, qui forme deux cavités appellées *Sinus Frontaux*, leſquels ſont également tapiſſés par la membrane Pituitaire, comme les *Sinus Maxillaires*.

A l'ouverture des Têtes de Chevaux morveux, j'ai trouvé la membrane qui tapiſſe la cloiſon toute rongée d'ulceres ſordides, la

ſubſtance de la membrane épaiſſie conſiderablement, & de la matiere morveuſe collée à la ſurface. Pourſuivant mes recherches, j'ai trouvé les *Sinus Maxillaires* remplis d'une matiere viſqueuſe ; & pouſſant par de nouvelles coupes mes découvertes plus loin, j'ai trouvé les *Sinus Frontaux* remplis de la même matiere, à quoi il faut ajoûter que la membrane mince qui tapiſſe tous ces *Sinus*, & dont les Vaiſſeaux ſont inviſibles dans un Cheval ſain, s'eſt trouvée ſenſiblement épaiſſie, & parſemée d'un million de Vaiſſeaux ſanguins, comme ſi elle avoit été injectée par l'injection la plus fine.

Outre la Cloiſon & les Sinus, il ſe trouve dans le grand vuide de chaque Nazeau, deux corps minces & cartilagineux, roulés ſur eux-mêmes en forme de cornets, dont l'un eſt plus haut que l'autre ; ces *Cornets* ſont recouverts par la même membrane que celle qui tapiſſe la cloiſon, & dont la ſurface eſt par là conſiderablement augmentée. Le vice de la Morve ne les épargne pas ; elle fixe ſon ſiege dans la membrane pituitaire & la ſuit partout où elle va ; elle a beau ſe cacher dans les redoublemens des cornets, j'ai trouvé des ulceres & de la matiere dans ces derniers replis.

J'ai parlé plus haut de certaines Glandes ſous la Ganache, qui s'engorgent dans la

Morve, ce ſont les Glandes *ſub-linguales*, à propos deſquelles il faut obſerver deux circonſtances très-remarquables, 1°. Que leurs canaux excretoires ne penetrent point dans la bouche comme dans l'homme, au contraire, les conduits qui ſortent de ces Glandes ſe jettent en arriere, & paſſent derriere les foſſes nazales. 2°. Que ces Glandes, qui ſont plus anterieures que les Glandes Maxillaires, ne donnent rien à la bouche, tandis que les dernieres y dégorgent tout leur ſuc ; auſſi les *ſub-linguales* ſe trouvent engorgées, & les Glandes Maxillaires reſtent toujours ſaines.

Avant que de finir cet article, il eſt bon d'obſerver, qu'il y a deux canaux oſſeux, d'une ſubſtance très-compacte & de forme arondie, qui traverſent de haut en bas les Sinus Maxillaires, leſquels renferment les Nerfs Maxillaires ſuperieurs, & qui ſortent par les trous de même nom. Voilà les ſeuls Organes dans l'interieur du Nez, qui ſemblent être à l'abry de la Morve. J'ai trouvé, quoique rarement, des Cloiſons oſſeuſes rongées & cariées ; mais dans le grand nombre des Chevaux que j'ai examinés, je n'ai jamais trouvé la moindre tache à ces canaux. En effet, quand on fait attention à leur figure, à leur ſolidité, & à leur ſituation, il faudroit, pour qu'ils fuſſent attaqués que tou-

tes les parties osseuses de l'interieur du Nez fussent détruites, que les cavités en fussent remplies de matiere ; en un mot que ces Canaux fussent baignés d'une Morve extrêmement acre.

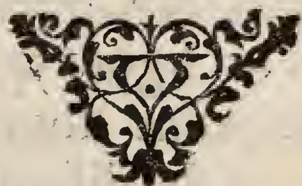
Rassemblons sous un seul point de vûe tous ces faits ; l'apparence de santé, & la durée de certains Chevaux morveux, le bon état des Visceres, l'épaississement & les ulceres de la membrane de la Cloison & des Cornets, la matiere qui remplit les Sinus, l'engorgement de leur membrane ; & nous pourrons conclure que *la Morve est une Maladie inflammatoire, & locale, ayant son siege dans la membrane Pituitaire.*

Avant de passer à la troisiéme Proposition je croi qu'il est àpropos de rapporter une Observation qui tendra à éclaircir cette matiere,

Depuis que je travaille à cet Ouvrage, je fus consulté pour un Cheval qui jettoit à grands flots par les Nazeaux, une humeur blanche & épaisse, & cela depuis dix-huit mois. Lorsque ce Cheval restoit dans l'écurie, l'écoulement cessoit, mais d'un autre côté on entendoit un râlement qui cessoit sitôt qu'on le faisoit travailler, & un écoulement violent & rapide de la même matiere recommençoit, à quoi il faut ajouter que le Cheval n'étoit pas glandé ; je le fis tuer, j'en fis l'ouverture, & je

trouvai la membrane Pituitaire parfaitement ſaine, pas la moindre choſe dans les Sinus, & toutes les parties de l'interieur du Nez en bon état. J'ay trouvé les Viſceres du bas ventre ſains; ouvrant la poitrine, je trouvai un abſcès conſiderable à l'entrée des Poulmons, à l'endroit où la Trachée-Artere ſe diviſe en bronches.

De cette Obſervation il reſulte. 1°. Qu'un Cheval peut vivre & travailler long-tems avec un abſcès dans les Poulmons, ſans que la matiere qui paſſe par la Trachée-Artere à travers le Nez, puiſſe gâter ſes membranes. 2°. Que le râlement, le défaut de Glandes tuméfiées, & la quantité prodigieuſe de la matiere qui s'écoule, ſont des ſignes qui pourront ſervir à diſtinguer une pareille maladie de la Morve.



TROISIEME PROPOSITION.

Que le Trepan est le meilleur moyen d'appliquer les Remedes.

LE siege de la Morve ainsi assuré, je méditai dès lors un remede. Après bien des reflexions je conclus en faveur du Trepan, pour porter, par le moyen d'une Seringue, dans le Nez, des remedes convenables. La premiere difficulté qui se presenta fut de sçavoir si un Cheval souffriroit les suites d'une pareille operation sans que sa santé en fut alterée. Après m'être assuré du lieu le plus commode pour balayer le pus par l'injection, & déterger les ulceres ; je fis un coup de Trepan sur la Tête d'un Cheval qui ne jettoit que d'un côté, & deux coups à la Tête d'un autre qui jettoit des deux. Je fus agréablement surpris de trouver que ces Chevaux ainsi Trépanés donnerent tous les signes que des animaux en bonne santé peuvent donner ; que les trous avoient beaucoup de disposition à se fermer ; enfin, que celui qui avoit reçû les deux coups de Trepan étant conduit à la Voyrie, vingt-huit jours après, étoit si animé à la vûe d'une Jument, qu'il la couvrit deux fois de suite une demie heure avant que d'être tuée.

J'ai fait l'Operation du Trépan depuis sur plusieurs Chevaux, & ils ont tous donné les mêmes signes de santé : au reste, que peut-on risquer ? quelles suites doit-on craindre d'une pareille Operation ? la boëte osseuse qui renferme le Cerveau est petite ; tout ce qui est au-dessous du bord superieur de l'Orbite est le Nez.

Voilà donc l'Operation du Trepan établie sans inconveniens; il reste à poursuivre ces experiences jusqu'à ce que l'on ait trouvé le remede propre à detruire le vice qui cause la Morve ; mais comme il y a beaucoup de précaution à prendre dans l'exécution de cette Operation, & qu'il faut avoir une connoissance exacte de l'interieur du Nez, jai cru qu'il étoit necessaire pour le bien Public, de faire graver les deux têtes cy jointes, afin que tout le monde soit en état de faire les experiences avec connoissance & sûreté.

EXPLICATION DES FIGURES.

BB. Deux lignes qui sont les bornes du Cervelet, qui est très-petit dans le Cheval, à proportion de ce qu'il est dans l'Homme, aussi bien que le Cerveau, lequel commence à la ligne D.

CC. Une ligne où commence la partie su-

perieure du *Sinus Frontal*, avec ſes enfoncemens, & qui termine entre les lignes D & E. On voit un corps en forme de poire & canelé; c'eſt l'os *Ethmoide* par où paſſent les nerfs qui vont donner de la ſenſibilité à la membrane Pituitaire, l'organe immédiat de l'odorat.

E. Commencement du *Sinus Maxillaire* qui ſe termine à M. L'eſpace noir qui ſe voit entre ces deux lignes repreſente ſa grande profondeur. La raye blanche & oblique marquée F. eſt une cloiſon oſſeuſe qui ſepare le *Sinus* en deux cavités qui ne ſe communiquent point. Quelque fois il arrive qu'il y a deux cloiſons, mais rarement; c'eſt pourquoi, pour ne rien laiſſer à déſirer ſur mes Obſervations, on les a marquées à l'extremité des lignes droites, F. & G.

Il arrive auſſi quelque fois, mais plus rarement encore, qu'il y a des Chevaux dans la tête deſquels il ne ſe rencontre point du tout de cloiſon.

On a obmis les anfractuoſités de ce Sinus à deſſein de ne pas confondre les objets.

N. Commencement des *Cornets*. O. Leur redoublement. P. Leurs parties moyennes. Q. Leurs parties inferieures. M. *Le Canal oſſeux* qui renferme le nerf maxillaire ſuperieur

A A. *La Cloiſon* qui partage le nez en deux

repré-

représentée par la ligne qui le coupe du haut en bas.

L. Dans la tête entiere represente le trou du Trépan dans le *Sinus frontal*, quand on soupçonne, par la violence où l'ancienneté de la maladie, que la Morve a gagné *ces Sinus*.

Quoique la façon de placer le coup de Trépan à l'endroit marqué L, ainsi que dans l'endroit marqué E ; m'ait parû fort bonne, suivant que l'on croiroit les Sinus Frontaux engorgez, ou les Sinus Maxillaires ; j'ai cependant observé, en continuant mes Operations, depuis que j'ai presenté mon Memoire à l'Academie Royale des Sciences, qu'il seroit mieux de le placer entre l'espace D, & E, & qu'un seul coup de Trepan obvieroit au vice des parties inferieures & superieures tout à la fois, & éviteroit les deux autres.

Et ce qui m'a convaincu qu'il seroit mieux placé dans ce dernier endroit, ce sont deux Chevaux ausquels j'ai fait l'Operation de cette façon, lesquels étoient soupçonnez Morveux & condamnés comme tels. Ces Chevaux appartiennent aux Voitures de la Cour, & ont été vûs par M. Berard Maître Chirurgien à Paris, & Interessé dans lesdites Voitures. Je les ai traité sous ses yeux, & depuis six semaines ou environ ils ont recommencé à travailler, & ne jettent plus, ce qui me fait croire

qu'ils ſont guéris ; de plus le coup de Trépan eſt ſi bien refermé qu'il n'y paroît plus rien.

La Canule de la Seringue ſe voit dans l'endroit où il faut placer le Trepan ; pour injecter par le Sinus maxillaire, quand on a des raiſons pour croire que les frontaux ſe trouvent libres.

H. Dans la tête entiere, fait voir l'endroit où il faut faire l'égoût dans la partie la plus baſſe du Sinus, pour donner iſſue à la matiere Morveuſe qui ſera ainſi chaſſée par l'injection. Comme par la poſition ſeule du fond de ces Sinus, il ne ſeroit jamais poſſible que la matiere pût en ſortir ſans y faire un trou, on voit que le ſpecifique le plus ſûr pour le vice, ſeroit infructueux ſi on négligeoit d'appliquer le Trépan en cet endroit.

I. Repreſente l'injection pouſſée par la Seringue, laquelle ſort également par le nez en K. Mais il faut obſerver qu'il vaut mieux fermer les nazeaux, pendant qu'on pouſſe l'injection, pour qu'une partie de l'injection ſorte par l'égoût & l'autre par les nazeaux.

On voit des rayes blanches ci deſſus deſſinées qui repreſentent deux Cloiſons oſſeuſes dans le Sinus Maxillaire ; quand cette varieté de conformation arrive, la matiere ſe trouve renfermée dans les cavités, de façon qu'il eſt abſolument neceſſaire de caſſer ces Cloiſons

avec un *Stilet* de fer pour donner iſſue à l'injection, comme on voit dans la tête ouverte, par une main qui conduit un Stilet dans le Sinus en caſſant ces Cloiſons. Cette circonſtance ſe trouve rarement, mais il ſuffit que je l'aye trouvée quelquefois pour donner les moyens de vaincre l'obſtacle, en cas qu'une pareille varieté ſe preſente.

Or, comme il arrive dans les Chevanx ainſi que dans les autres animaux, que la Nature ſe joue, & que les cloiſons ne ſont pas toujours conformes dans leurs poſitions ; je ſuis obligé de faire obſerver que dans le cas où le ſtilet ne feroit pas l'effet qu'on en attend, enſorte que l'injection que l'on fait par l'endroit du Trépan, ne prendroit pas la route de l'égoût, alors il faut injecter du bas en haut, c'eſt-à-dire par le trou de l'égoût H. lequel il faut faire plûtôt plus haut que plus bas ; afin que l'injection en retombant amenne avec ſoy la matiere par les nazeaux, & déterge les ulceres qui occupent la cavité. Il eſt encore bon d'obſerver, afin que le trou fait pour l'égoût ne ſe rebouche pas, à cauſe de la membrane qui couvre l'os, qu'après avoir inſinué le ſtilet, il faudra y poſer une petite pointe de feu.

Comme dans les jeunes Chevaux les Sinus Frontaux & Maxillaires ſont très-petits, & que

ces derniers se trouvent presque remplis par les racines des dents, il faut rapprocher le Trépan vers l'interieur du nez pour y faire l'égoût, autrement on rencontreroit sur les dents, ce qui deviendroit un obstacle invincible à l'operation.



EXTRAIT DES REGISTRES *de l'Academie Royale des Sciences.*

Du 7 Juin 1749.

NOUS avons examiné par ordre de l'Académie un Memoire sur le siége de la Morve des Chevaux, fait par le sieur Lafosse, Maréchal à Paris, & des petites Ecuries du Roy.

Les recherches de l'Auteur roulent principalement sur deux points qu'il s'est proposé d'éclaircir. 1°. Quel est le véritable siége de la morve? 2°. Quels peuvent être les moyens d'y remedier?

Il est bon d'avertir que tous les Auteurs de le Medecine veterinaire & tous le Maréchaux se sont accordés à penser jusqu'ici, que le siége de la Morve est dans les uns ou les autres des visceres, ou dans plusieurs ensembles, comme le Poulmon, le Cœur, le Foye, la Rate, les Reins, &c. Mais si ces visceres

étoient affectés, comment, dit le ſieur Lafoſſe, avec beaucoup de fondement, des Chevaux Morveux pourroient-ils conſerver leur appetit, leur embonpoint, leur poil lice & luiſant; & en un mot tous les ſignes de la plus ferme ſanté pendant un grand nombre d'années? Un doute auſſi raiſonnable le porta, il y a plus de dix ans, à examiner ces viſceres dans des Chevaux Morveux & ſes obſervations continuées jusqu'à préſent avec beaucoup d'exactitude, ont pleinement juſtifié ſes ſoupçons; c'eſt-à-dire, qu'il a reconnu que dans les Chevaux mêmes les plus maltraités de la Morve, tous les viſceres tant de la Poitrine que du bas ventre étoient très-ſains. C'en étoit ſans doute aſſez pour détruire l'opinion reçûe; mais il falloit outre cela établir le ſiége de la maladie. L'Auteur l'a fait en examinant l'interieur des Sinus Frontaux & Maxillaires, & des foſſes nazales; il a trouvé ces cavités tantôt plus tantôt moins remplies d'un pus bien formé; de plus la membrane pituitaire enflammée & conſequemment fort augmentée en épaiſſeur, plus ou,mons affectée d'ulceres ſanieux, qui quelquefois avoient rongé ſa ſubſtance juſqu'aux os. Lorſque les Chevaux jettent des deux nazeaux, les deux côtés de la membranne ſont affectés: lorſqu'ils ne jettent que d'un côté, ce côté ſeul

de la membranne se trouve malade. Le même rapport se trouve aussi constamment entre l'engorgement des glandes de la Ganache & l'affection de la membranne, ensorte que si une de ces glandes est seule engorgée, le Cheval ne jette que de ce côté, & des deux côtez tout ensemble si les deux glandes sont prises.

De ces dernieres observations comparées avec les premieres, qui constatent le bon état de tout les visceres, on peut très-raisonnablement conclure, comme le fait le sieur Lafosse, que la Morve n'a point une cause qui dépende d'un vice général du sang, mais qu'elle est simplement locale. Cela posé, la méthode de curation doit rouler sur des topiques directement applicables à la partie affectée, & non pas sur des remedes généraux comme les saignées, les breuvages & autres, depuis longtems pratiqués avec aussi peu de fondement que de succès.

L'Auteur a donc imaginé de faire dans les Sinus, par le moyen du Trépan, des ouvertures par lesquelles on pût injecter des liqueurs; les unes pour enlever d'abord le pus croupi & séjourné, les autres pour déterger ensuite & cicatriser enfin les ulceres.

De trois Chevaux sur lesquels il fit cette experience, deux jettoient d'un côté seule-

ment & le troisiéme des deux. Il trepana les deux premiers chacun du côté malade, & le dernier des deux côtés.

Le fruit de ces opérations a été, non pas comme l'Auteur en convient lui même, de guérir aucun de ces chevaux, mais au moins d'apprendre que le Trépan appliqué sur les Sinus tant Fronteaux que Maxillaires, n'est pas dangereux, puisque vingt-six jours après l'opération la santé de ces animaux n'a paru aucunement dérangée, & que les playes se remplissoient de bonnes chairs, & promettoient une cicatrice fort prompte, lorsque ces animaux furent menez à la voirie. Les défenses que fait la Police de conserver long-tems des Chevaux Morveux, ont empêché le sieur Lafosse de réïterer & multiplier ses tentatives & de pousser ses experiences plus loin.

Nous pouvons cependant assurer que les observations qu'il a faites, tant pour détruire l'ancien préjugé, que pour trouver le vrai siége de la Morve, sont très conformes à la vérité, & nous avons vû par nous mêmes, dans l'ouverture de plusieurs Chevaux Morveux, la justification de tous les faits avancez dans son Mémoire.

Le projet de curation nous paroît aussi très-bien conçu, & les vûes de l'Auteur à cet égard, peuvent, s'il les pousse jusqu'où il a

dessein de les pousser, de venir d'une très-grande utilité.

Enfin le travail du sieur de Lafosse suppose chez lui beaucoup de connoissance & de sagacité, & il seroit fort à souhaiter qu'on lui procurât la liberté & les moyens de perfectionner ses découvertes, & de suivre son projet dans toute son étendue. *Signé*, BOUVART & HERISSANT.

Je certifie le présent Extrait conforme à son Original, & au jugement de l'Académie. A Paris le dix Juin 1749. *Signé*, GRANDJEAN DE FOUCHY, Sécretaire perpetuel de l'Académie des Sciences.

FIN.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer à la charge d'enregistrement, à la Chambre Syndicale, ce 16 Août 1749.

BERRYER.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires-Imprimeurs de Paris, No. 3332, conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 10 Juillet 1749. A Paris le 30 Août 1749.

G. CAVELIER, *Syndic.*

a 60 / 9 ƒ. ¼

54 / 15

555 ƒl. —

lithonfol
207 / 3 : 16 –

ƒ1 : 8 : —